

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

ASSEMBLEE NATIONALE

IV^E REPUBLIQUE
SEPTIEME LEGISLATURE

LOI N°030-2018/AN

**PORTANT RATIFICATION DE L'ORDONNANCE
N°2017-016/PRES DU 21 DECEMBRE 2017 PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD DE
FINANCEMENT RELATIF AU CREDIT N°IDA 61660-BF ET AU
DON N°D2580-BF CONCLU LE 18 DECEMBRE 2017 ENTRE LE
BURKINA FASO ET LA BANQUE MONDIALE POUR LE
FINANCEMENT DE LA DEUXIEME OPERATION DE LA SERIE
D'APPUI AUX REFORMES SUR L'ENERGIE
ET LA GESTION BUDGETAIRE**

L'ASSEMBLEE NATIONALE

Vu la Constitution ;

Vu la résolution n°001-2015/AN du 30 décembre 2015 portant validation du mandat des députés ;

a délibéré en sa séance du 24 juillet 2018

et adopté la loi dont la teneur suit :

Article 1 :

Est ratifiée l'ordonnance n°2017-016/PRES du 21 décembre 2017 portant autorisation de ratification de l'Accord de financement relatif au crédit n°IDA 61660-BF et au don n°D2580-BF conclu le 18 décembre 2017 entre le Burkina Faso et la Banque mondiale pour le financement de la deuxième opération de la série d'appuis aux réformes sur l'énergie et la gestion budgétaire.

Article 2 :

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré en séance publique
à Ouagadougou, le 24 juillet 2018

 Le Président

Alassane Bala SAKANDE

Le Secrétaire de séance


Abdoulaye MOSSE